

2011/03/32 / Marne / ORMES - « les Sintiniers », contournement sud de Reims, site 13 - RFO

Programmes : 12, 16 et 23

Responsable : Mélody FELIX-SANCHEZ (PRIV) Archeosphère

Rapport de Philippe BARRAL

Le rapport rend compte de la fouille réalisée à Ormes, sur le contournement sud de Reims. A la suite du diagnostic réalisé en 2007 par Yoann Rabasté (Inrap), une fouille préventive portant sur une nécropole gallo-romaine avait été prescrite (site 13). Ce site s'inscrit dans un riche contexte local d'occupation protohistorique et antique. Outre les vestiges de la nécropole gallo-romaine qui avaient fait l'objet de la prescription, un petit ensemble funéraire de La Tène finale a été mis au jour dans la partie sud de l'emprise. L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 2 mars au 10 avril 2009. La fouille a porté sur une surface de 1 948 m².

Le rapport se présente sous la forme d'un volume de 455 p. et est organisé en trois sections. La première comprend les données administratives, techniques et scientifiques précisant le contexte de l'opération (p. 1-42). La seconde décrit les résultats de la fouille (p. 43-322). A la suite se trouvent différentes études spécialisées, puis une synthèse et une conclusion. La section 3 est constituée par les inventaires techniques (p. 323-455). Au total, le dossier est bien présenté et se prête à une consultation aisée.

Le site se trouve dans la vallée de la Vesle, au pied de la montagne de Reims, sur le versant d'une faible éminence. Plusieurs sites d'habitat protohistoriques et gallo-romains ont été détectés à proximité immédiate, tandis que les découvertes funéraires restent discrètes, pour l'instant, dans ce secteur. Lors du diagnostic, cinq sépultures à crémation, un enclos et un fossé gallo-romains avaient été mis en évidence. Lors de la seconde phase, deux occupations ponctuelles du Néolithique et du Bronze final/Hallstatt ont été documentées, outre la nécropole laténienne et gallo-romaine.

Deux structures isolées (une fosse dépotoir et un fossé rectiligne) témoignent d'une occupation domestique Bronze final/Hallstatt moyen. La fonction de ce fossé, qui traverse toute l'emprise du décapage, reste incertaine. Il semble avoir joué un rôle dans l'organisation de l'espace funéraire laténien (perdurance d'une limite sur la longue durée ?). Il est difficile, toutefois, de suivre les auteurs dans leur hypothèse d'une partition de l'espace de la nécropole laténienne en deux parties, l'une cultuelle, l'autre funéraire, qui repose sur des indices très ténus. Il est plus vraisemblable que les sépultures à incinération qui existaient au nord de l'enclos aient purement et simplement été arasées. L'occupation de La Tène finale est donc représentée par trois enclos funéraires, de part et d'autre du fossé. Un enclos à trois côtés, en agrafe, enferme deux sépultures à crémation. Les deux autres enclos, de forme quadrangulaire, sont très arasés. L'un (Fo 23) délimite une structure à quatre poteaux ; cette association enclos/édicule carré est surtout caractéristique de LT C, ce qui en fait vraisemblablement l'élément fondateur de la nécropole. Les trois sépultures à crémation de l'enclos 26 présentent des différences notables, notamment dans les contenants d'ossuaires et dans les dépôts mobiliers associés. On observe une gradation nette entre la sépulture 5 et la sépulture 25, en nombre d'éléments déposés (équipement personnel, pièces de mobilier domestique et vases). Une fosse renfermait par ailleurs 7 vases incomplets, ayant subi un passage sur le bûcher. L'interprétation, en termes de statut social, des différences observées entre les trois sépultures paraît vraisemblable, d'autant qu'elle est confortée par leur positionnement par rapport à l'enclos. L'architecture de la tombe 25 et l'organisation particulière des dépôts mobiliers, qui reflètent une mise en scène minutieuse, enfin la composition des dépôts d'offrandes animales justifient pleinement le qualificatif « d'aristocratique » qui lui est attribué. La continuité d'utilisation de la nécropole entre La Tène finale (plus précisément LT D1b-D2a, d'après les caractères du corpus céramique) et le Haut-Empire n'est pas démontrée. Un hiatus de deux générations environ semble séparer les deux occupations.

Le rapport présenté par Mélody Félix-Sánchez et ses collaborateurs est le reflet d'une fouille techniquement bien maîtrisée et d'un travail d'analyse et d'interprétation des données de qualité. On dispose de l'intégralité des données, sous une forme aisément consultable. Les interprétations

sont à la fois précises et nuancées. Cet espace funéraire, utilisé à La Tène D et dans les débuts du Haut-Empire, fournit une documentation de grand intérêt. Deux sépultures privilégiées, très bien décrites, présentent un intérêt particulier. Au total, cet ensemble mérite une publication dans un support interrégional.

Rapport de Maxence SEGARD

Le dossier concerne une fouille préventive réalisée au lieu-dit « les Sintiniers », sur la commune d'Ormes, à 3-4 km de Reims. L'opération a été effectuée par la société Archeosphère dans le cadre de l'aménagement du contournement sud de Reims. Elle a duré six semaines à partir du mois de mars 2010 et a concerné une surface de 1 948 m². Le décapage a été réalisé en deux fois, afin d'étudier l'emprise d'un chemin rural.

Le rapport est constitué d'un volume unique de 455 p. qui présente la description des vestiges, plusieurs études (céramique, mobilier métallique, faune, étude spécifique des crémations), une importante synthèse et les inventaires techniques. On peut regretter l'absence de coupe générale de l'emprise, les différentes couches (niveaux naturels, recouvrements) étant uniquement décrites en présentation de l'opération.

Comme attendu, les principaux vestiges sont datés de la fin de La Tène et de l'époque romaine. Ils correspondent à une zone funéraire identifiée lors du diagnostic. S'y ajoutent quelques traces ténues d'une occupation du Néolithique moyen et récent (un rejet de foyer et des silex taillés) et du Bronze final-Hallstatt moyen (un dépotoir et un fossé) qui signalent sans doute un habitat proche.

La zone funéraire est organisée de part et d'autre d'un fossé. Elle compte au total trois enclos funéraires, quatorze crémations et huit fosses contenant des dépôts, sans doute des vases accompagnant une ou plusieurs sépultures.

Au sud du fossé, on trouve un enclos en U ouvert vers le nord, de 11 m sur 8 m et, à l'intérieur, deux sépultures à crémation, une fosse contenant des vases ; à 3 m à l'est se trouve une autre sépulture. Au nord du fossé, deux autres enclos ont été identifiés. L'un, carré (environ 5 m de côté) était associé à quatre trous de poteau dans les angles, qui ont pu supporter une toiture en tuiles, comme le suggèrent les nombreux fragments de *tegulae*. L'autre enclos fossoyé est un peu plus grand (5,45 m de côté) et moins bien conservé. Les sépultures à crémation et les fosses-dépôts ont été observées autour de ces enclos, principalement au nord et à l'est. Les sépultures correspondent à des fosses dont le creusement était difficile, voire impossible à observer lors de la fouille. Les fosses abritent des vases ou d'autres contenants en céramique ayant servi à recueillir les restes du bûcher, ainsi que du mobilier associé (céramique, verre, mobilier métallique). L'une des sépultures est caractérisée par la présence d'un coffre funéraire complet, qui fait l'objet d'une étude détaillée.

La synthèse exploite au mieux les données acquises lors de la fouille, notamment concernant les pratiques funéraires et la question de la continuité durant la fin de l'âge du Fer et la romanisation. La chronologie est un élément fondamental de la discussion car les vestiges funéraires sont datés de la fin de La Tène et du début de la période romaine. On apprécie d'ailleurs, en synthèse, la présentation d'un diagramme stratigraphique qui fournit les éléments indispensables à la discussion. Celle-ci peut également s'appuyer sur les éléments fournis par l'étude du mobilier (céramique, métal, verre) et deux datations radiocarbone. La fin de l'âge du Fer est documentée par l'enclos, les trois sépultures et le dépôt situés au sud du fossé. Les deux enclos situés de l'autre côté du fossé sont également attribués à cette période qui recouvre La Tène D1b et le début de La Tène D2a (120-70/50 av. J.-C.). A la période romaine se rattachent les autres sépultures (au nord du fossé) ; les enclos sont encore utilisés, et ont pu servir de marqueurs de la zone funéraire. On remarque, pour La Tène comme pour la période romaine, la présence de tombes privilégiées. Le mobilier céramique oriente vers un intervalle compris entre 15-20 et 40-45 ap. J.-C. En revanche, le coffre funéraire est attribué à une période postérieure (seconde moitié I^{er} s.-début ou milieu du II^e s.) par l'étude de l'urne en verre qu'il contenait. Un hiatus apparaît globalement entre le milieu du I^{er} s. av. J.-C. et les années 15-20 ap. J.-C. La discussion ne permet pas réellement d'évaluer sa réalité. De plus, la datation plus tardive du coffre n'est pas prise en compte.

Dans l'ensemble, on a donc affaire à une petite nécropole utilisée sans doute par quelques familles, sur un laps de temps assez court. La continuité ne peut être assurée. La délimitation nette par le fossé est-ouest paraît évidente, mais elle pose des problèmes de datation (une datation radiocarbone le fait remonter au Bronze final-Hallstatt moyen, mais il contient de la céramique laténienne et gallo-romaine) et donc de sa pérennité durant plusieurs siècles. Aucun site d'habitat n'est connu à proximité immédiate. On peut d'ailleurs regretter que les problèmes de chronologie de l'ensemble funéraire et la présence des tombes privilégiées (aristocratiques ?) ne soient pas mis en parallèle avec la question de la Conquête, de l'*oppidum* et de la ville romaine toute proche de Reims. Quelques allusions à la romanisation de cette région demanderaient d'ailleurs à être revues (par exemple, en dernière phrase de la conclusion, "l'influence de la conquête romaine dans la province rurale rème").

Après discussion générale et avis du CRA, la Commission adopte l'avis suivant :

Avis de la Commission :

La Commission reçoit le rapport final de l'opération réalisée sous la direction de Mélody Félix-Sanchez à Ormes « les Sintiniers » (Marne) et en propose la validation au préfet de région. Elle recommande la publication de l'ensemble funéraire dans une revue régionale en insistant à la fois sur les pratiques et la continuité d'utilisation de l'aire funéraire et sur le contexte de la découverte (occupation de Reims laténienne et antique, occupation suburbaine, proximité de voies ?).